SIGNALISATION NECESSAIRE

CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE

Chantier sur bretelle de sortie - Gênant fortement la circulation

A3.1S/V.1
AGW 16/12/2020

A31	C43	C46	D1c	F47	Add.
1100	900	900	900	600 x 900	1100 x 300
*2 (2)	1 min.	1	*3 min. (2)	1	1
700 x 700	Annexe 3 - Type I AGW 16/12/2020	Annexe 2 - Type I AGW 16/12/2020	Annexe 2 - Type IIc AGW 16/12/2020	Responsable Signalisation RS H. lettres 15 cm.	ZONE TAMPON 100 m Min.
2	1 (2)	(5)		1	(7)

A.1

Remarques:

1. Les signaux ne sont pas répétés à gauche.
2. Le signal A31 placé 150 m en amont du chantier et un signal D1c sont incorporés dans un dispositif duType I de l'annexe 3 de l' AGW du 16/12/2020.
3. Dans les zones de guidage, le balisage est réalisé au moyen de balises de Type Ia2 et Ib2.
4. Une zone tampon de 100 m. min. est prévue en amont du chantier.
   Cette zone tampon est interdite au personnel et au dépôt de matériel ou de matériaux.

* Signal placé dans dispositif Annexe 3 - Type I.
- Le nombre de signaux est donné à titre indicatif.

CHANTIERS DE 1ère CATEGORIE

Chantier sur bretelle de sortie - Gênant fortement la circulation

A3.1S/V.1
AGW 16/12/2020

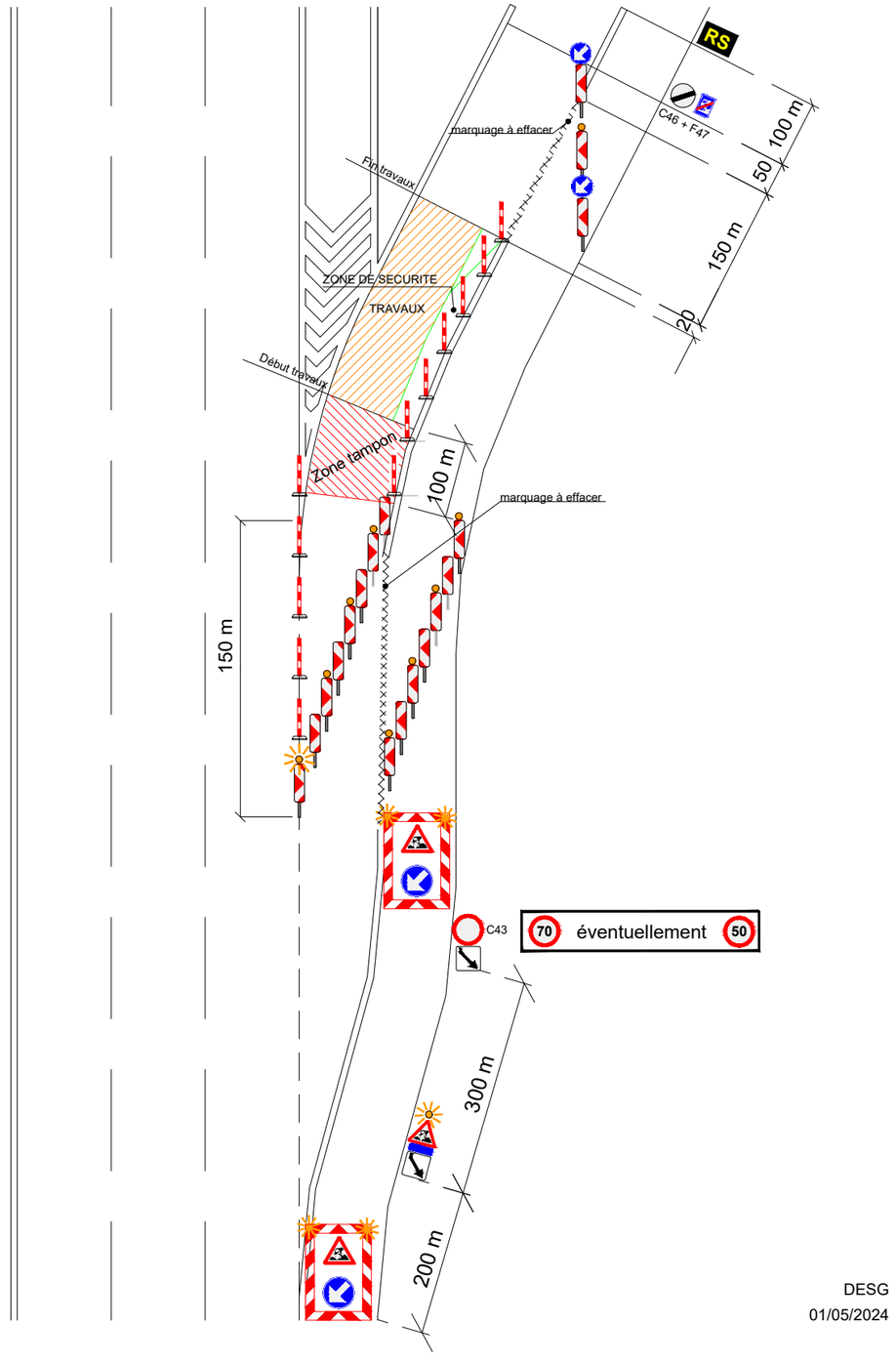

DESG
01/05/2024